

1- Les compteurs n'émettent pas plus de 5 secondes par jour, soit moins de 0,01% du temps de la journée, donc ce n'est pas dangereux.

Argument faux pour 3 raisons...

- a)** Il ne s'agit pas d'une émission journalière d'une durée de 5 secondes mais bien de milliers de pulses émis dans la journée.
En effet les modules radio clipsés sur les compteurs émettent selon le modèle toutes les 8 secondes, 15 secondes ou plus, de manière chronique, et répétée par pulsations. C'est ce mode d'émissions couplé aux fréquences utilisées (autour de 800 MHz, comme la 4G), particulièrement bioactives, qui est dommageable sur le plan sanitaire. C'est grâce à ce mode d'émission, par pulses, que la consommation d'eau est suivie en temps réel, et qu'une fuite sur le réseau peut être détectée. On comprend bien, alors, en toute logique, que si le compteur n'émet que 5 secondes par jour, d'un coup, comme les opérateurs de l'eau le laissent entendre, aucune fuite d'eau ne peut être décelée.
- b)** Les fameuses 5 secondes d'émissions par jour annoncées sont données pour un seul compteur.
Or, là encore comme pour toutes les autres pollutions électromagnétiques il faut tenir compte de toutes les sources de pollution, donc pas d'un seul compteur en particulier, mais de tous les compteurs télérelevés. En effet, une émission toute les 15 à 20 secondes par compteur signifie que l'environnement est pollué par plus de 4.000 pulses (pics d'émission et d'intensité) par émetteur et par jour.
Par exemple 45.000 compteurs pour l'Agglo de Perpignan : ça donne une idée de la densité du brouillard électromagnétique dans lequel les citoyens baignent jour et nuit.
Pour l'ensemble du parc de compteurs, les émissions couvrent alors plus de 200% du temps sur 24 heures (car tous les compteurs n'émettent pas leur pulses en même temps, pour éviter les interférences).
- c)** Le fonctionnement de ces compteurs nécessite la mise en place d'un réseau d'antennes pour les relever. Pour que les données, envoyées par les compteurs, soient acheminées jusqu'au central de réception des informations, des répéteurs sont utilisés.
Ces répéteurs sont installés tous les 50 m environ, dans les rues, et ils émettent encore plus fort que les compteurs eux-mêmes.
Ce sont de nouveaux émetteurs / récepteurs qui sont installés dans l'environnement.
Ils peuvent utiliser différents types de technologie sans fil.
Par exemple fonctionner en wifi, via leur propre réseau, ou utiliser le réseau de la téléphonie mobile.
Dans ce dernier cas, ils communiquent avec les antennes relais. Dans tous les cas, ils augmentent considérablement la pollution électromagnétique au niveau d'un quartier, d'une ville etc....

Et de fait, en augmentant les besoins en ressource des réseaux, ces compteurs contribuent à l'ajout de nouvelles antennes relais.

En résumé, il suffit de savoir quel modèle est installé et de chercher la fiche technico-commerciale sur internet, pour constater que le module, lui-même, émet des ondes toutes les x secondes.

On ne peut pas le stopper : il enregistre et envoie les données de façon discontinue, mais tout au long de la journée.

Ce sont des pulses d'émissions courts mais extrêmement fréquents et sur des fréquences préjudiciables pour la santé car particulièrement bioactives.

Fréquences classées en catégorie 2B (probablement cancérigène pour l'homme) par l'OMS depuis 2011 et pour lesquelles plus de 5.000 études internationales attestent de la toxicité sanitaire.

source : <http://www.justproveit.net/studies>

2 - Les opérateurs de la distribution de l'eau parlent d'une puissance très faible de 25 mW* pour ces compteurs. Très faible selon eux comparée à celle du téléphone portable.

Mais 25mW est ce si faible que ça ? Si l'on convertit en Volts par mètre, ça donne quoi en sortie du compteur ?

Eh bien, 25 mW ça correspond à 8 V/m à la sortie ; et à 1 mètre de l'émetteur à 1V/m, c'est-à-dire qu'on est bien au dessus des niveaux jugés acceptables par le Conseil de l'Europe (résolution 1815 de 2011), et qu'il faut être à plus de 5 mètres du compteur pour être dans des valeurs jugées acceptables, sur le plan sanitaire. Rappelons que toutes ces ondes (radioélectriques) sont classées au niveau de l'OMS comme potentiellement cancérogènes, en catégorie 2B, au même titre que l'amiante et le plomb.

Un aspect aggravant et amplificateur des émissions : le plomb, justement, est encore parfois illégalement présent dans les canalisations des réseaux d'alimentation en eau potable mais aussi et surtout chez les particuliers.

Cette structure métallique des canalisations amplifie alors le signal, et outre sa toxicité biochimique le plomb ajoute donc une toxicité bio-électromagnétique non négligeable.

* Il existe plusieurs types de compteurs : celui-ci est le plus souvent cité par l'opérateur dans sa communication pour dire "circulez y a rien à voir".

3 - Selon les opérateurs de l'eau, toujours, ces compteurs contribueraient même, de par leur extrême parcimonie d'émission, à diminuer l'exposition du public, là encore la comparaison au téléphone portable en terme de puissance et d'éloignement des personnes est de mise.

On ajoute des ondes mais ça permet de diminuer votre exposition !!!!!

On vient de le voir, le "Plus on en met, plus ça limite" ne tient pas la route 2 secondes.

Outre leurs propres émissions, ces compteurs contribuent à l'implantation de nouvelles antennes : donc à une augmentation certaine et non négligeable du brouillard électromagnétique.

Il s'agit donc d'un sophisme scandaleux que de prétendre qu'ils permettent une exposition diminuée de la population.

La distance des compteurs par rapport aux personnes garantirait l'innocuité du dispositif

Pour les distributeurs de l'eau il est facile d'oublier que les assurances refusent de couvrir ce type de dispositifs en terme de dommages sanitaires.

De plus, dire que les gens ne sont jamais à proximité des compteurs est totalement faux.

Qu'ils soient sur les paliers dans les immeubles, dans les jardins ou sur les trottoirs ces compteurs sont dans des lieux où nous passons quotidiennement du temps :

- en marchant dans la rue tous les 5 ou 6 pas, nous sommes sur un compteur,
- lorsque nous discutons avec nos voisins de palier ou devant chez nous, nous sommes à côté de ces compteurs,
- lorsque nous sommes dans la salle de bain, nous sommes à côté d'un compteur.
- lorsque nous jardinons, nous sommes à côté de ces compteurs ;
- et quand nos enfants sont en train de jouer dehors, faut-il délimiter une aire de 5 mètres, autour des fameux compteurs, pour qu'ils ne soient pas exposés à des valeurs plus élevées que ce que recommande le Conseil de l'Europe ?

Au regard de tous ces éléments, la technologie filaire est la seule à pouvoir répondre aux exigences de suivi de la consommation, en temps réel, sur le réseau et à garantir l'innocuité sanitaire.

Les compteurs communicants en filaire c'est possible, pour l'électricité, comme pour le gaz, comme pour l'eau en s'en donnant les moyens.

Liste succincte des 10 principaux inconvénients du LINKY

Le point que certains mettent en relief (la partie financière) n'est que le 1/10ème du problème des nouveaux compteurs d'électricité.

Voici les multiples faces cachées du LINKY ou Landis+Gyr, etc.

Les nouveaux compteurs sont toxiques.

Leur toxicité agresse toute cellule vivante.

Les enfants sont quatre fois plus fragiles que les adultes.

Les familles ne rêveront que d'une chose: quitter leur domicile pour se ressourcer loin des méfaits de cet appareil dont on ne peut stopper les émissions.

Émissions en temps réel, 24h/24 à proximité du corps humain.

Les témoignages en ligne abondent.

Les nouveaux compteurs rendent tous les câbles électriques domestiques rayonnants => donc toxiques. Ceci est dû au CPL.

Avec un CPL, il est inconcevable de garder des câbles non blindés.

Des détails sont fournis par <http://www.next-up.org/NewsOfTheWorld/CPL.php>

Les données peuvent être piratées. Un pirate peut intercepter les données en l'air et faire augmenter la facture d'un tiers puis baisser la sienne.

Ils entrent dans la liste des exclusions de la garantie RC ou assurance habitation.

Ils peuvent prendre feu (cela c'est déjà produit). Tout sinistre causé n'est pas pris en charge par les sociétés d'assurance...

La facturation augmente de manière incompréhensible pour l'abonné, détails techniques expliqués généreusement par www.next-up.org sur les liens suivants :

www.next-up.org/pdf/Linky_L_arnaque_cachee_d_ERDF_11_10_2011.pdf

www.next-up.org/pdf/Linky_Comprendre_le_Cosinus_Phi_Energie_Active_et_Energie_Reactive.pdf

fichiers pdf à ouvrir après téléchargement.

Les ampoules basse consommation (qui sont d'ailleurs rayonnantes et à éviter) deviendront les ampoules à haute consommation. (source info: www.next-up.org).

L'abonné n'aura plus aucune vie privée car le moindre geste sera enregistré chez l'opérateur.

Les heures précises à la seconde près où telle ou telle pièce s'allume ou s'éteint. La fréquence d'utilisation des appareils ménagers avec précision d'horaire, de jour, etc...

Le nombre des écrans PC, le nombre d'ordinateurs, de postes TV, les chaînes observées, etc.

Plus on entoure un humain d'ondes, plus on pourra le contrôler.

Ces ondes rendent les humains passifs avec des cellules fatiguées à force de lutter.

Le futur contrôle mental est largement expliqué et confirmé par plusieurs sources en ligne.

Certaines attaques sur la santé sont irrémédiables comme les ruptures des séquences d'ADN, la perforation de la barrière hémato-encéphalique, le dérèglement du fonctionnement des cellules, etc.

La récupération d'une ex-bonne condition physique deviendra impossible, par la suite d'une exposition chronique.

Le problème prioritaire, celui des effets nocifs sur la santé, reconnu par les scientifiques, experts et médecins indépendants, est occulté dans les débats accessibles au public, soit volontairement par les connaisseurs, soit naïvement par les ignorants.

Le résultat dans les deux cas est le même.

Le public, les politiciens de bonne foi et les élus ne sont pas informés.

De nos jours, où les moyens de communication instantanée ne manquent pas, on constate que la société est sous-informée.

Toute personne qui s'informe se doit d'informer autrui, l'ignorance sépare, la connaissance apaise et réunit.

Les faces négatives ne sont pas avouées mais le mini avantage est largement diffusé.

Ce lien comprend 9 sujets détaillés gracieusement par www.next-up.org

DANGER SANITAIRE et irradiation générale de l'environnement :

Le problème du CPL avec des câbles non blindés a pour conséquences: de rendre RADIATIF 85% du réseau Basse Tension.

Toutes les familles partout en France ne pourront pas échapper aux nouvelles irradiations générées par la technologie LINKY.

La communication au fournisseur final se fera par WI-FI, 24h/24, qui sont des émissions électromagnétiques toxiques que le consommateur n'a pas le choix de stopper. Ce qui entraîne dans les quartiers et les villes une augmentation du nombre des répéteurs (qui émettent avec plus d'intensité que les compteurs) et la multiplication du nombre des antennes relais. L'installation de 125.000 antennes relais SUPPLEMENTAIRES est prévue pour le service du LINKY.

La pollution électromagnétique renforcée rend ainsi l'environnement à l'intérieur comme à l'extérieur malsain..

Sans la prise de conscience et le refus de chaque citoyen, les cellules du corps humains hurleront l'appel au secours ne pouvant même plus s'autodétruire !

Les cellules vivantes des plantes et des animaux en pâtiront également.

Le problème de santé publique vis à vis des ondes électromagnétiques artificielles basses fréquences est récurrent :

Ceux qui ne sont pas profanes en la problématique des champs électromagnétiques savent qu'il est très dangereux d'associer des fréquences d'ondes différentes (Hz du courant 220 V et KHz du CPL), surtout lorsqu'elles transportent de l'énergie, celles-ci entrent en interaction et perturbent les échanges électriques de notre métabolisme qui lutte et se fatigue, ne pouvant plus compenser les déséquilibres, il entre en phase d'affaiblissement, puis les premiers problèmes de santé apparaissent (cancers) ou ceux existants sont amplifiés.

Les compteurs intelligents, communicants par technologie sans fils, type téléphonie mobile, sont à proscrire.

L'arrivée de la 4G dont la toxicité est 4 fois plus puissante que celle de la 3G, et le déploiement massif sur tout le territoire français des compteurs dits "intelligents" (eau, gaz et électricité) dont la toxicité des émissions électromagnétiques a largement été prouvée, suscite la prise de conscience de chacun et la diffusion de l'information.

Nous avons le devoir de refuser et d'informer son entourage...